

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 13.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 11 Aout 1866.

## ABONNEMENT.

Ville, trois mois.....	45	sous
Campagne.....	30	sous
Chaque numéro.....	4	sous

## L'ÉLECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIÉTAIRES  
Rue St. Marguerite, No. 45.

## L'ÉLECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaretto No. 39 Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille Manufacturier de tabac Faubourg St. Jean; M. Hardy libraire, Basse-ville; M. Bellerive et Laforce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien barbier, rue St. Joseph, M. Marier barbier, rue St. Joseph, M. Crémazie, libraire, à la Haute-Ville. M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer s'ils ne s'abonnent pas.

## FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

LE 11 AOUT.

### La Demoiselle à Marier.

I.

Dans une vaste et belle maison du faubourg St. Roch, au fond d'une chambre élégante et blanche de jeune fille, toute parfumée d'un frais parfum, et toute ornée de mille petits riens charmants, mademoiselle Adélaïde de De Roch était assise devant une table en bois de palissandre chargée d'une écritoire d'écaïlle incrustée d'or, avec tous ses accessoires de papier armorié, de cire odorante et de cachets aux fines et délicates devises.

Elle écrivait depuis un moment, et sa plume courut d'abord avec une grande rapidité, mais tout-à-coup elle s'arrêta. La jeune fille parut rêver, voulut recommencer à écrire; mais, soit qu'il y eût dans la lettre dont elle s'occupait quelque pensée difficile à exprimer; soit qu'elle songeât à trop de choses ensemble, les mots ne coulaient plus, elle s'arrêta tout-à-fait et resta pensive.

Mademoiselle De Roch était une personne assez grande, un peu pâle, frêle, délicate, châtaine, avec des mains et des pieds d'enfant, un air de distinction et

d'élégance exquises, une physionomie fine, mobile, un peu moqueuse, et cette assurance spirituelle que possèdent toutes les jeunes personnes élevées au milieu du grand monde; elle ne marchait, ni ne s'asseyait, ni ne parlait, ni ne se taisait, sans qu'on comprît qu'elle était née dans une noble maison du noble faubourg, tant elle était belle et grande dame depuis les pieds jusqu'à la tête.

Elle avait donc interrompu sa lettre, et rêvait avec un air assez triste, quand un coup très-léger se fit entendre à sa porte, et une jeune femme entra dans sa chambre sans s'être fait annoncer.

—Comment! c'est vous, chère Diana! quel bonheur inespéré de vous voir! s'écria Adélaïde. Je vous croyais à Lorette, et, tenez, je vous écrivais.

—Chut! dit la jeune femme en mettant deux doigts sur sa bouche en signe de mystère; ne me nommez pas, chère Adélaïde; je ne fais que traverser Québec, et je tiens beaucoup à ce que mon passage n'y soit pas connu. Vous n'en parlerez pas même à votre mère. Je sais qu'elle est sortie; je m'en suis assuré avant d'entrer chez vous.

—Pourquoi tout ce mystère, chère lady L....? dit Adélaïde.

—Oh! pourrien, je vous conterai cela plus tard, répondit la jeune femme avec un léger accent anglais, plein de grâce dans une jolie bouche. Un voyage, une partie, un coup de tête, une misère enfin, ajouta-t-elle d'un ton qu'elle cherchait à rendre léger, mais où perçait cependant quelque embarras. Je ne verrai personne à Québec.

—Comment! pas même ma mère, qui aurait été si aise de vous voir!

—Non, personne.... On ne voulait pas non plus que je vous visse; mais je n'ai pas voulu traverser Québec sans embrasser ma chère Adélaïde.

Et la belle jeune femme jeta ses bras autour de la taille de son amie avec ce mélange de gaucherie et de grâce dont l'une appartient à la nature anglaise, et dont l'autre est inséparable de la jeunesse et de la beauté.

Adélaïde lui rendit ses caresses et lui témoigna la joie que lui causait son arrivée inattendue.

—J'ai tant de choses à vous dire! continua mademoiselle De Roch quand elles se furent toutes deux assises sur une petite causeuse où elles se tinrent quelque temps embrassées. Mais avant tout parlez-moi de lord L.... Il est ici, sans doute?

—Non, répondit-elle avec un peu d'embarras. Et, voyant l'étonnement de son amie, elle se hâta d'ajouter, en rougissant comme un enfant qui ment: «Il doit m'

rejoindre dans peu.... Et ses chevaux, ses chiens,.... Il aime énormément ses chevaux et ses chiens, et ne pouvait pas les quitter si vite!

—C'est donc avec votre mère que vous voyagez!

—Pas davantage; mais de grâce ne mettez pas votre esprit à la torture pour deviner les circonstances de mon voyage; je vous conterai cela plus tard, et parlons de toutes ces choses que vous aviez à me dire; j'ai très-peu de temps à vous donner, et je veux savoir tout ce qui vous touche. Nous avons été si séparées depuis deux ans.... et Dieu sait quand nous nous reverrons! murmura-t-elle, mais si bas que Adélaïde n'entendit pas ces derniers mots.

(A Continuer.)

## QUEBEC:

SAMEDI, 11 AOUT, 1866.

## CONFÉDÉRATION.

(Suite.)

XIII

Si le format de notre feuille nous le permettait nous aimerions à faire l'histoire de tout ce qui s'est passé dans les provinces maritimes, à propos de la Confédération, à étudier l'opinion et les sentiments du peuple de ces provinces sur ce changement. Malheureusement nous ne pouvons dire que quelques mots sur ce sujet afin de ne pas trop prolonger la publication de ces articles.

De l'aveu de tous les journaux ministériels eux-mêmes, l'He du Prince-Edouard a toujours été complètement opposée à la Confédération; mais on a déclaré ouvertement que cette opposition n'arrêterait rien, que cette province le voulait ou ne le voulait pas, il lui faudrait entrer dans la Confédération. Ainsi, le peuple de cette Ile est faible, sans influence, et on lui signifie froidement qu'il est inutile de faire de l'opposition, qu'on veut bien feindre la discussion avec les peuples forts, mais qu'avec ceux qu'on ne craint pas, on se contente de dire: courbez le front devant notre volonté arbitraire. C'est ce qu'on appelle de la justice à la turque, ou à l'anglaise; ce qui est la même chose.

Terreneuve a toujours été également opposé au projet de Confédération. Néanmoins cette province s'est montrée moins énergique que l'Ile du Prince-Edouard dans son opposition. Se sentant incapable de lutter contre ce changement

qu'on lui imposait, elle a dit qu'elle réservait son opinion sur ce projet. C'était dire : nous sommes contre la Confédération, nous attendons une occasion favorable pour nous y opposer, mais si nous ne voyons pas de chance de succès, nous nous rangerons du côté du plus fort.

La Nouvelle-Ecosse ne s'est pas déclarée complètement contre le principe de la Confédération, mais elle a répudié avec force le plan de Québec qui, suivant elle, ne donne pas encore assez aux provinces du Golfe, et elle veut la nomination de délégués qui iront plaider en Angleterre la cause anglaise contre celle des Canadiens-Français. Il ne faut pas demander de quel côté penchera le plateau de la balance. Aux yeux de l'Angleterre, notre race a toujours été d'un poids très léger, on le sait.

Dès qu'il a été question de la Confédération, le Nouveau-Brunswick, la province la plus importante du Golfe sous tous les rapports, s'est prononcé en masse et avec une rare énergie contre ce projet. Cette généreuse opposition qu'entravait les vues du gouvernement impérial et celles du gouvernement canadien, sauvait du même coup les autres provinces qui, par leur faiblesse et leur peu d'importance, devaient suivre le sort de cette province. On ne savait que faire. Il fallait pourtant vaincre cette résistance imprévue. On se mit donc à l'œuvre, et il y eut des élections générales. Malheureusement ces élections n'amènèrent en chambre que des membres décidés à s'opposer avec plus de vigueur que jamais au changement projeté. Il fallait alors ou abandonner le projet, ou renouveler dans les provinces du Golfe ce qui s'était si souvent pratiqué en Canada, il fallait, comme aux jours sombres et odieux de Craig dissoudre les chambres, mépriser la volonté populaire et s'efforcer d'obtenir une représentation plus docile. C'est ce que fit le gouverneur Lord Gordon.

Le conseil législatif qui était composé, comme en 37 pour nous, de créatures du gouvernement, vota la Confédération, et le gouverneur s'appuyant sur cette décision proclama une dissolution des Chambres. De nouvelles élections se firent alors avec l'assurance qu'il y aurait des changements au plan de Québec, d'après la promesse formelle de nos ministres, disait le nouveau ministère.

La hostesse pression exercée sur les provinces du Golfe par notre gouvernement qui n'était, dans l'accomplissement de ce sale métier, que le vil instrument de l'Angleterre réussit à briser l'opposition. L'or anglais coulait à flots et l'on sait la force, argumentative de ce métal. Les apostasies se multiplièrent; des ennemis acharnés du projet devinrent tout-à-coup muets comme la tombe. De l'or, une position, leur avaient arraché toute conviction, tout dévouement. Ah! ne croyons plus trop aux élections, l'Angleterre qui met tout en œuvre quand elle veut obtenir quelque chose, ne nous a

que trop appris ce que nous devons en penser. En 1840, par exemple, tout le Bas-Canada était opposé à l'acte d'Union, mais l'Angleterre avait décidé que ce changement aurait lieu, et Lord Sydenham, alors Sir Poulet Thompson avait dit "j'aurai ma majorité." Des élections eurent lieu et l'Angleterre mit en pratique en Canada la dégoûtante corruption qu'elle emploie chez elle. Lord Sydenham eut sa majorité, et l'union inique des deux Canadas se consumma.

La même infamie s'est renouvelée au sujet de la Confédération. Travaillons, avaient dit nos ministres, par tous les moyens en notre pouvoir, à faire passer la Confédération, et les provinces suivront malgré elles, notre résolution. L'Angleterre fera le reste, ajoutait le *Journal de Québec*, avec le dégoûtant cynisme qu'on lui sait.

## XIV

Tout le monde connaît la raison pour laquelle le gouvernement a retardé jusqu'en juin dernier la convocation des Chambres: nos ministres, avant de proposer les législatures locales, désiraient attendre le résultat définitif de l'odieuse pression qu'ils exerçaient de concert avec la mère-patrie sur les provinces du Golfe. Ils auraient bien désiré attendre encore davantage, mais l'absolue nécessité de voter les subsides avant le commencement d'une nouvelle année fiscale les en empêcha. D'ailleurs ils savaient des lors que leurs efforts allaient être couronnés de succès, et que l'ignoble corruption employée avec tant de fruit parmi nos députés Canadiens allait également réussir dans les provinces maritimes. C'était tout ce qu'ils voulaient.

Cependant, fidèles à leur tactique de mensonge et de dupes, nos ministres oublièrent qu'ils avaient promis une franche et généreuse discussion sur ces législatures; sûrs de l'appui *quand-même* d'une majorité odieusement achetée parmi cette foule de députés sans intelligence, sans honneur ni principes, qui ne recherchent un siège en parlement qu'afin de faire leurs propres affaires, ils menèrent les affaires du gouvernement avec un despotisme inouï dans les annales parlementaires d'aucun pays. "Voilà notre projet, dirent-ils, il faut le voter *tel quel*;" et nos Chambres moutonnières votèrent ces législatures presque en bloc et sans discussion, suivant leur ridicule habitude.

Pourquoi d'ailleurs auraient-elles longuement discuté? La plupart de nos membres n'avaient-ils pas depuis longtemps renoncé à tout sentiment de patriotisme et d'honneur pour se prosterner lâchement et traitreusement devant un Cartier, Pangleffé, devant un Langevin l'intrigant éhonté. Et l'on voudrait que l'on ajoutât foi aux paroles de semblables misérables qui se jouent aussi insolamment et de nos Chambres qu'ils achètent, et de nos populations qu'ils trompent, et de leurs promesses les plus sacrées dont ils se rient!

Chacun aurait les constitutions locales que l'on vient de voter, nous nous dispenserons de passer en revue celles du Bas-Canada. Disons seulement que c'est à peu près le même gouvernement que celui que nous possédons aujourd'hui, mais pour briser tout ce que ce gouvernement pourrait avoir d'effectif on détruit le conseil législatif électif obtenu après tant d'années de lutttes et de sacrifices, et on le remplace par un conseil composé, comme avant 56, de *viellards malfaisants* nommés à vie par la couronne.

(A Continuer.)

Ceux de nos abonnés qui pourraient disposer des numéros 4, 9 et 11 de l'Électeur, obligeraient infiniment l'administration de ce journal en les lui faisant parvenir.

Comme nous l'avions prévu et annoncé dans notre dernier numéro, le fameux Règlement de notre Maire, qui nous est si cher, et par lequel il avait imposé une taxe exorbitante sur les métiers, les professions, les industries, ce règlement a reçu avant hier le coup de grâce des mains du Recorder. Nous félicitons de bon cœur les citoyens sur ce résultat. Il y aura au moins une des mesures arbitraires de M. Cauchon qui va attendre son auteur dans la fosse où le mépris et le dédain du peuple finissent toujours par jeter les mauvaises choses et les mauvais hommes.

Pour fi che de consolation, il va rester à M. Cauchon à peu près l'enveloppe et les ficelles de son Projet de loi amenant l'acte d'incorporation de la cité. Rognée de moitié dans la chambre basse, cette œuvre est sortie de la discussion devant le Conseil Législatif tout aplatie comme la feuille passée au laminoir, comme une patate pressée entre deux rouleaux.

Ce que c'est que de nous! comme dirait Pelletier le sténographe.

Dire que M. Cauchon s'est fait élire uniquement pour mener le peuple par le bout du nez, et qu'il a pris à la sourdine et de concert avec sa clique, tous les moyens pour arriver à ce but, et voir aujourd'hui ses œuvres flétries et anéanties l'une après l'autre sous le souffle du bon sens!

Voilà bien de ces choses qui doivent indiquer à tous les ambitieux, à tous les traitres, le commencement de la fin.

Les membres du Conseil Législatif ont donné un banquet en l'honneur de leur président, l'honorable Ulric Tessier. Cela témoigne de sa haute impartialité, et doit le consoler des injures que lui adressait le *Journal de Québec* quand il avait le portefeuille des Travaux Publics.

Le hil qui concerne la Corporation de Québec, a rencontré de nouveaux échecs au Conseil Législatif, tellement que M. Cauchon ne reconnaît plus son enfant, tant ce dernier a subi de mutilations. Lui-même avoue dans son journal, que l'acte est devenu inutile. Les citoyens apprendront avec joie que la taxe sur le revenu est tout-à-fait retranchée.



Québec aura bientôt la visite d'un cirque aux proportions vraiment colossales.

A en croire les annonces des grands journaux, les tours de force, les exploits gymnastiques des écuyers et des écuyères, et des acrobates sont des plus étonnants.

Le programme promet l'exhibition d'un lion entièrement apprivoisé et de sa mise en liberté au milieu des spectateurs! puis, un tête-à-tête avec des lionnes, pas en crinolines, mais en crinières, armées de griffes et pleines de séductions sauvages.

Le cirque plantera sa tente à la Porte St. Louis, jeudi, le 28 d'Avril, et les étonnantes représentations commenceront le même jour.

### Un héritage pour rire.

Nos lecteurs ont sans doute appris l'aventure qui vient d'arriver à M. Lefebvre, cultivateur, et à M. Déguise, notaire, de la paroisse Ste. Anne la Pocatière. Il paraît que ce M. Lefebvre caressait l'espoir depuis un grand nombre d'années, de toucher une fortune immense que des siens parents lui avaient légué en Allemagne. Le temps se passait dans une attente perplexe; mais voilà que tout dernièrement, il était à diner, — il reçoit la visite du Maître de Poste de la paroisse, lequel lui remet une lettre, constellée de timbres. Enfin le rêve se réalisait: la lettre contenait une lettre de change sur la Banque Britannique, au montant de £109,500, un simple à compte, car la lettre en promettait davantage. Que faire quand on a une lettre de change de cette valeur? Le plus vite est de la présenter. Allons à Québec se dit le riche; et il va frapper à la porte de M. Déguise, son homme d'affaires, qui, d'un coup d'œil, apprécie la situation de son client; et puis, que ne ferait-on pas pour un ami qui va hériter d'une somme pyramidale? M. Déguise prête vingt cinq louis au millionnaire, et tous deux prennent la route qui mène à la Banque. Chemin (de fer) faisant, Lefebvre, la figure illuminée, communiquait à son ami les projets gigantesques qu'il allait accomplir avec son argent; il ba-

tissait à Ste. Anne plus de châteaux que les rêve-cieux en construisent ordinairement en Espagne; le ministère faisait une chute épouvantable et entraînait avec lui la Confédération... La caricature ci-dessous représente M.M. Lefebvre et Déguise à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord. — O destin! ô déconfiture! ô écroulement de si beaux rêves! où étaistu cruel plaisant qui se jouait ainsi de deux pauvres mortels! — Ils sont là, au comptoir; ils viennent d'apprendre qu'on ignore totalement le nom du tireur de la lettre de change et les signatures dont elle est revêtué; qu'on a enfin aucun renseignement sur l'affaire. Et tous deux sont restés, dans l'attitude du contemplateur d'abîmes, dans les *Feuilles d'automne* de Victor Hugo: *haletants, stupides, épouvantés!*



Qu'est devenu la *Gazette du Commerce et de l'Industrie*? Est-ce une étoile qui a filé et disparu pour toujours? M. Duquet nous l'apprendra lui-même; car on n'abandonne pas ainsi, sans bruit, un journal commencé avec tant de puff et de fracas.

Ah! si nous avions eu le courage, ou plutôt, le tarif d'annonces, payées d'avance, nous le supposons, quel grand coup d'épaule nous aurions donné à notre journal! comme il aurait fait ses dents! comme il aurait grandi!

Quoiqu'il en soit, la suspension ou la chute du journal de M. Duquet, si ces deux accidents s'accomplissent, devra mettre en péril les jours d'un organe quelconque que ce Monsieur, dit-on, doit faire paraître prochainement.

A quand la résurrection ou la transfiguration?

L'art de fondre les métaux n'a fait réellement du progrès en ce pays que depuis quelques années. L'époque où l'on fabriquait nos poêles aux formes si lourdes n'est pas encore très éloignée de nous. Maintenant les appareils de chauffage en fonte sont d'une rare élégance et contri-

buent à harmoniser les appartements les plus élégamment et les plus richement meublés. La fonderie, en même temps, s'est étendue à des objets de mécanique, à mesure que l'industrie progressait, et à la fabrication d'autres objets qui touchent presque à l'art: colonnes, piliers, plaques de cheminée, balustrades, balcons, cadres en relief pour ornements d'édifices, entourages de monuments publics et de mausolées, etc.

MM. P. Marcotte et frère, qui viennent d'ouvrir un établissement de fonderie au numéro 38 $\frac{1}{2}$ , rue St. Joseph, St. Roch, se sont placés à la hauteur du progrès qu'a fait la fonderie en Canada. C'est-là que l'on peut se procurer tous les objets qui constituent cette industrie, au nombre desquels nous devons mentionner ces admirables poêles à trois ponts, qui réunissent à l'élégance, toutes les conditions de confort qu'on puisse désirer.

La visite que nous avons faite à leur nouvel établissement, nous a convaincu que ces messieurs ont droit à une large part de la faveur du public.

UN AMI DU PROGRÈS.

Nous apprenons avec plaisir que Lady Monck, fatiguée de son séjour à Ottawa, s'est décidée à venir passer le reste de la saison à Spencer Wood. C'est suivant nous d'un bon augure

L. P.

### TENTATIVE DE SUICIDE.

Presque au moment où la femme Church recevait le coup de couteau qui devait mettre fin à sa misérable existence, un M. Plante, de la rue St. Gabriel, essayait de se pendre à la poutre d'un hangar. Une femme du voisinage l'aperçut qui se balançait dans le vide, la face toute empourprée. On s'empressa de le décrocher; il vivait encore; mais on eut toutes les peines à le rappeler à la vie. On attribue cette tentative de suicide à des difficultés survenues entre lui et sa fille. Il faut dire aussi que ce misérable s'adonne aux liqueurs fortes.

Le docteur Ganz, avait renvoyé à son tailleur un pantalon en lui faisant dire qu'il était mal fait.

Le soir, nos deux hommes se rencontrèrent au cimetière, où ils avaient accompagné un des malades du docteur.

— Ah! docteur, vous êtes un homme bien heureux!

— Pourquoi cela?

— Parce que, lorsque vous avez fait de la mauvaise besogne, elle ne vous revient pas sur les bras!

Une caricature intitulée "Position du Ministère," n'ayant pas été terminée à temps, a été remise au prochain No.

Pourquoi le *Journal de Québec* a-t-il dans un même numéro publié un éditorial contre le projet inique d'éducation du Solliciteur-Général Langevin, et pourquoi dans le même temps publiait-il une correspondance approuvant hautement ce projet? Le public désirerait vivement, j'en suis convaincu, connaître la haute raison ou le *haut personnage* qui a forcé la main du *Journal* dans cette circonstance.

UN LECTEUR CONSTANT, doit, suivant moi, regretter le brillant fleuron qu'il a trop vite accordé à son bien aimé..... frère. L'énergique protestation de tous les évêques contre la trahison du ministre Langevin, doit avoir refroidi son enthousiasme et aura probablement pour funeste ou *heureux* résultat de faire passer loin de lui la *mitre* qu'il ambitionne et que son manque de tact va lui faire perdre.

HAUTE-VILLE.

## LES PIC-NIC.

La vogue est aux pic-nic.

Les amateurs de pic-nic s'en donnent à cœur joie de ce temps-ci.

Les uns y vont en *steamboat*, les autres en wagon, les autres en charrette à foin.

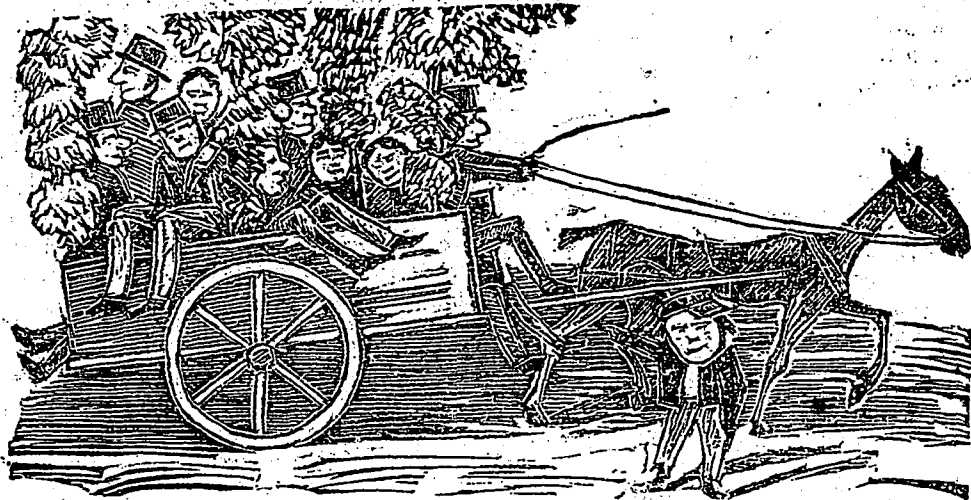
La campagne de Québec pour les pic-nic se divise en cinq ou six endroits qui s'appellent, le lac St. Charles, la Rivière Jaune, le lac de Beauport, le bout de l'Isle et le lac St. Augustin.

Les pic-nic en charrette à foin sont de véritables petites fêtes,—à mon goût.

Pour faire un pic-nic en charrette à foin, l'on s'assemble une bande de douze à quinze personnes des deux sexes; puis l'on s'embarque dès le lever de l'aurore dans une de ces grandes charrettes et l'on s'expatrie le sourire sur les lèvres, la joie au cœur, à trois ou quatre lieues de Québec, avec des provisions pour la journée. On a le soin de mettre aussi dans la charrette un chaudron, une poêle et une cafetière.

Arrivés dans un des endroits sus-mentionnés, les hommes cherchent un site bien ombragé et ils allument un bon feu. Les dames de leur côté pressent le repas; tandis que l'une fait cuire des patates, l'autre jette sur l'herbe une nappe qui se compose des essuie-mains qui servaient à envelopper les provisions, lesquelles sont placées ensuite sur cette nappe. Puis la table dressée, les dames donnent l'ordre de prendre place autour de la table.

Alors, chacun s'installe sans façon ni gêne sur l'herbe, qui est un peu humide et beaucoup peuplée d'insectes. Puis le repas commence. Imaginez vous les fémîens mettant à sec un village canadien, figurez-vous une bande de loups dans une bergerie ou de renards dans un pouillailier, vous aurez une idée d'un dîner pris sur l'herbe.



## RETOUR D'UN PIC-NIC.

UN GAMIN.—TIENS VOILA LE GREAT EASTERN QUI PASSE.

En pic-nic on a toujours l'appétit vorace; l'on mange de tout. Tel finit un long tête-à-tête avec un gigot de mouton pour faire disparaître une boîte de sardines, une salade aux concombres, une boîte d'oignons, et sans se mettre en peine d'un mélange qui jure avec ses facultés digestives.

Les verres s'emplissent, le sexe barbu commence à voir double, tandis que l'un propose un toast aux dames, un maladroit renverse le contenu d'une fiole de moutarde dans l'assiette contenant le dessert, ce qui fait rire tout le monde à gorge déployée; une joie immense s'épanouit sur tous les visages et l'on entend des conversations dans le genre de celles-ci.

—C'est-y-drôle, comme j'ai toujours faim, à la campagne! Jos. donne moi donc un peu de jambon... coupe donc plus épais!...

—Dis donc Baptiste; on a-y une belle journée avec ça que ça sent bon.

—Aye! voilà les maringoins qui arrivent.

Conte donc, ti Jean, envoie donc les mouches à vers qui sont sur le gigot de mouton.

—Ah! mon Dieu! s'écrit une grosse maman toute tremblante. Qu'est-ce que cette bête qui marche par ici!... ça, c'est une chenille.... Ah! non! c'est un lézard. Enfin l'appétit s'apaise et on finit de manger.

Après le repas les uns font une demie lieue pour trouver une douzaine de framboises, les autres nonchalamment étendus sur l'herbe peuplée d'insectes, savourent à l'ombre d'un gros arbre une pipe de tabac tout en causant avec le beau sexe. Plus loin il y en a d'autres que le murmure du vent à travers les feuilles légèrement agitées, a invité à dormir.

Mais voilà que, tout-à-coup, des gros nuages gris fer remplissent l'atmosphère; des éclairs sinistres sillonnent les flancs de la nue, et on entend au loin le grondement majestueux du tonnerre. Puis les nuages crévent et la pluie tombe par torrent sur nos braves gens qui deviennent trempés jusqu'aux os.

Dieu, que l'on s'amuse bien en pic-nic; Heureusement que le soleil qui apparaît de nouveau, permet à nos citadins de se faire sécher. Ensuite l'on se prépare à partir; des branches d'arbres sont fixées autour de la charretée à fin de se dérober aux regards des curieux.

Puis, vers neuf à dix heures, on arrive triomphant à Québec, abattu, exténué, le corps brisé, moulu et tout bout-soufflé de picures de maringoins.

N'importe, l'on s'est bien amusé: Vivent les pic-nic!

ALEXIS LAFRAMBOISE.

## Varietes.

Dernièrement, dans un Pic-Nic à la Rivière-Jaune, un superbe cochon de lait était servi. Un de nos amis, chargé de le découper, s'adresse à une demoiselle:

—Vous servira-t-elle un peu de cervelle, Mademoiselle G.....?

—De la cervelle de Cochon, merci; je n'en mange pas; elle pourrait me donner des idées brutes!

—Alors, un peu de côtelette?

—Volontiers, si elle est assez forte pour supporter le nouvel amendement à l'acte d'incorporation.

—Et maintenant, reprit notre ami, puisque vous êtes tous servis, je m'approprie ce qui reste!... Et buvons à l'extinction de la famille!!!

Un prince faisait son entrée dans une ville. Tandis que le maire lui débitait une harangue, un âne qui passait par là se mit à braire si fort, que le prince, étouffé, s'écria.

—Qu'on fasse taire cet âne.

Le pauvre maire ébasourdi s'arrêta en disant:

—Est-ce moi, sire?

—Non, pas vous... l'autre.

LE GLANEUR.